

Besançon, le 8 octobre 2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Santé mentale : Un réseau de partenaires engagés dans le Doubs

**Le Doubs dispose désormais d'un contrat territorial de santé mentale (CTSM). L'aboutissement d'un large travail de concertation officialisé jeudi 8 octobre, à Besançon.**

« Garantir des parcours de soins coordonnés et soutenus par une offre de psychiatrie accessible, diversifiée et de qualité » fait partie des grands axes de la feuille de route nationale « santé mentale et psychiatrie ».

Dans cet objectif, les acteurs concernés sont invités à se rassembler au sein de réseaux territoriaux de partenariats.

Dans le Doubs, le contrat territorial de santé mentale a été signé ce 8 octobre à Besançon par Pierre Pribile, directeur général de l'ARS, Marie-Laure Dalphin, conseillère départementale du Doubs et Annie Tourolle, directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations.

L'occasion de saluer la dynamique de coopération sur le territoire entre l'ensemble des acteurs impliqués dans ce projet : établissements de santé et médico-sociaux, professionnels libéraux, services de l'Etat, associations... La mise en œuvre étant assurée par la plateforme territoriale de santé mentale du Doubs (centre hospitalier de Novillars).

#### Un diagnostic territorial, une série d'actions

Le contrat territorial de santé mentale du Doubs se fonde sur un diagnostic qui a permis d'identifier les principaux points de rupture (insuffisance de la prévention hors du territoire bisontin, faiblesse de l'offre en psychiatries libérales en zones rurales, déficit de places en hôpitaux de jour en pédopsychiatrie où une structuration des urgences reste également à formaliser...)

Le plan d'actions intégré dans le contrat signé ce 8 octobre énonce une série d'actions et en particulier :

- déployer de **nouvelles équipes mobiles psychiatrie-précarité (EMPP)**, notamment en zone rurale (Haut-Doubs), où un déploiement est acté pour 2021 ;
- renforcer **les CMP (centres médico-psychologiques)** : ces dispositifs, qui ont vocation à emmener le soin au plus près des populations, ont été ainsi renforcés sur les secteurs de Maîche et Valdahon avec une nouvelle antenne ouverte à Quingey ;
- élargir le périmètre de l'équipe mobile instaurant le lien dans le domaine de la **prise en charge des adolescents** (urgences, crise, travail en lien avec les équipes de l'aide sociale à l'enfance ou la MDPH...)
- développer les **groupes d'entraide mutuelle (GEM)** : des antennes rurales ont été créées à Baumeles-Dames et Valdahon, ainsi qu'un GEM pour les 18-25 ans à Besançon. La constitution d'un GEM à Morteau figure aussi au calendrier des projets 2021 ;
- mettre en place **une équipe médico-sociale à destination des établissements et services médico-sociaux** en difficulté pour recruter des compétences psychiatriques et leur permettre de disposer d'un appui aux soins, à la formation...

#### Contact presse

- ouvrir des **cellules de prévention et d'appui à la coordination pour les situations complexes** dans l'ensemble du département. L'objectif est de repérer tôt une personne en souffrance mentale et en risque de rupture et de favoriser une coordination des professionnels du soin, du social et du médico-social à son bénéfice.

Au-delà des actions du contrat local de santé mentale, l'offre de soins en psychiatrie a largement évolué dans le Doubs, pour se structurer autour de filières enfants, adultes et personnes âgées : création d'un hôpital de jour adolescents en lien avec le CH de Novillars (7 places à Novillars, 7 places en 2021 à Besançon), parcours de soins bipolaires (CHU de Besançon), équipes mobiles pour des consultations avancées en EHPAD...

#### **Contact presse**

Lauranne Cournault  
Tél : 03 80 41 99 94  
Mél : lauranne.cournault@ars.sante.fr

ARS Bourgogne-Franche-Comté  
Le Diapason 2 place des Savoirs  
21035 Dijon Cedex